



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73582>

Département(s) de publication : **57, 66, 67, 54, 55, 88, 51**

Annonce n° **24-73582**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-72374

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Bureau de Recherche en Géologie Minière (Brgm)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 58205614900120

Ville : ORLÉANS

Code postal : 45060

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57, 66, 67, 54, 55, 88, 51

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance des exutoires de gaz sur d'anciennes friches pétrolifères du Bas-Rhin et d'anciens sites miniers de la Moselle

Code CPV principal - Descripteur principal : 50531200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance des exutoires de gaz sur d'anciennes friches pétrolifères du Bas-Rhin et d'anciens sites miniers de la Moselle

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/07/2024 à 12h00, lire 22/07/2024 à 12h00
- Rubrique : Autres Renseignements, Au lieu de Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cf. Dce Il s'agit ici d'un marché composite (forfait pour le poste A et accord-cadre à bons de commande pour le poste B). La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande (pour le poste B) sans minimum et avec maximum mono-attributaire - montant maximum 80 000,00 euro(s) Ht (sur la durée totale du marché) en application des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande

publique. Le montant maximum est réparti par période comme suit : - Première période ferme de 48 mois à compter de la date de notification du marché : 40 000,00 euro(s) Ht - 1ère période de reconduction de 12 mois : 20 000,00 euro(s) Ht - 2ème période de reconduction de 12 mois : 20 000,00 euro(s) Ht Le contrat est conclu pour une première période ferme de 24 mois ferme à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit pour deux périodes supplémentaires de 12 mois chacune sans que la durée totale ne puisse excéder 48 mois. Les reconductions seront réalisées de manière tacite. En cas de non-reconduction, celle-ci sera opérée de manière expresse en lettre recommandée avec Ar trois mois avant l'échéance de la période en cours d'exécution., lire Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cf. Dce Il s'agit ici d'un marché composite (forfait pour le poste A et accord-cadre à bons de commande pour le poste B). La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande (pour le poste B) sans minimum et avec maximum mono-attributaire - montant maximum 80 000,00 euro(s) Ht (sur la durée totale du marché) en application des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le montant maximum est réparti par période comme suit : - Première période ferme de 24 mois à compter de la date de notification du marché : 40 000,00 euro(s) Ht - 1ère période de reconduction de 12 mois : 20 000,00 euro(s) Ht - 2ème période de reconduction de 12 mois : 20 000,00 euro(s) Ht Le contrat est conclu pour une première période ferme de 24 mois ferme à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit pour deux périodes supplémentaires de 12 mois chacune sans que la durée totale ne puisse excéder 48 mois. Les reconductions seront réalisées de manière tacite. En cas de non-reconduction, celle-ci sera opérée de manière expresse en lettre recommandée avec Ar trois mois avant l'échéance de la période en cours d'exécution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2024